



# Communiqué de presse

## Le Conseil départemental de la Mayenne lance un appel à projets pour la plantation d'arbres et d'arbustes



Richesse naturelle, le bocage est une ressource économique et écologique pour le département de la Mayenne. Aujourd'hui, **ce sont 30 000 kilomètres linéaires de haies à valoriser et à préserver**. Les haies bocagères remplissent, en effet, de multiples rôles pour la protection de l'environnement, la biodiversité et offrent un gisement d'énergie renouvelable.

Ainsi, suite au succès des dernières éditions et afin de susciter des initiatives locales, **le Conseil départemental de la Mayenne renouvelle son appel à projets pour les plantations d'arbres et d'arbustes**.

La priorité est de planter sur l'ensemble du territoire mayennais, que ce soit en milieu rural ou urbain.

**Cet appel à projets, ouvert aux collectivités, aux associations, aux entreprises ainsi qu'aux particuliers, s'inscrit dans le cadre du défi « 1 arbre, 1 Mayennais ».**

**Les plantations seront ensuite enregistrées sur le site [ecomotives53.fr](https://ecomotives53.fr) dans le cadre de ce défi collectif « 1 arbre, 1 Mayennais ».** A ce jour, près de 151 000 arbres ont été plantés depuis son lancement en 2017.

**Les dossiers doivent ainsi être déposés soit par courrier auprès de la Direction du développement durable et des mobilités du Conseil départemental (39 rue Mazagran – CS 21429 – 5304 Laval cedex) soit par courriel : [milieux@lamayenne.fr](mailto:milieux@lamayenne.fr), avant le 15 mai 2020.**

**Plus d'informations** : <https://www.lamayenne.fr/service/appel-projet-300-000-arbres-pour-2020>

### Contact

**Nathalie Moreau**

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : [nathalie.moreau@lamayenne.fr](mailto:nathalie.moreau@lamayenne.fr)